

2 mois avant le mariage

Le Calendrier

Posté par: essya

Publiée le : 6/6/2007 12:30:00

Le lieu de réception. Retournez visiter le lieu de réception et faites un point d'organisation.

La baby-sitter. Contactez une baby-sitter qui prendra en charge les enfants le jour du mariage.

L'hébergement des familles. Organisez l'hébergement des familles. Si besoin est, faites les réservations auprès des hôtels.

La chambre nuptiale.
Réservez la chambre nuptiale.

La pièce montée. Prévenez votre pâtissier qu'il sera chargé de la pièce montée.

Les papiers à fournir. Renseignez-vous auprès de votre mairie, pour les papiers à fournir. On vous remettra un dossier.

Le notaire. Si vous établissez un contrat de mariage prenez rendez-vous chez le notaire.

La tenue du mariage civil. Prévoyez la tenue du mariage civil si celui-ci à lieu la veille.

Les essais coiffure et maquillage. Prenez rendez-vous pour faire les essais de coiffure et de maquillage.